



Communiqué de presse

La raison d'être de Théaomai :

Participer à la réinvention du déploiement de l'offre culturelle en proposant une nouvelle démarche de médiation.

Moins de 3 mois après son lancement, [Théaomai](http://theaomai.fr), plateforme web de mise en relation des artistes et producteurs du spectacle vivant avec les programmateurs et les collectivités, présente déjà plus de 300 spectacles.

Partenaire de la SACEM et de la SACD, la plateforme présente aujourd'hui sa raison d'être :

La raison d'être de Théaomai est de participer à la réinvention et au déploiement de l'offre culturelle en facilitant et accélérant la mise en **relation** entre, d'une part, les artistes, compagnies, producteurs et diffuseurs de spectacle et d'autre part les programmateurs, élus des collectivités (*communes, départements, régions...*), professionnels de l'évènementiels, entreprises, comités d'entreprise...

Ce rôle de médiation pour une meilleure connaissance des créations disponibles à rejoindre des publics est assuré prioritairement par **une plateforme digitale facilitant la consultation, l'échange et la prise de contact direct** (*sans intervention ni commission pour la plateforme*) **avec des spectacles et productions.**

Dans le contexte des crises sanitaires et économiques qui entraînent l'annulation de nombreux festivals ou représentations et qui limitent fortement les possibilités et capacités de déplacements des différents professionnels, **Théaomai souhaite offrir une accessibilité supplémentaire aux œuvres du spectacle vivant pour leur permettre une plus large diffusion et de nouvelles possibilités de rencontres avec les publics.**

www.theaomai.fr

Contact presse : Valentine : valentine@theaomai.fr
06 19 66 14 31

42 rue Berthe 75018 Paris
SAS au capital de 26000 € - SIRET 884 182 940 00012
TVA intracommunautaire FR248841822940 – RCS Paris – Code APE 8220Z
www.theaomai.fr - contact@theaomai.fr – 06 23 79 40 37